

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 DECEMBRE 2022**Point 7 de l'ordre du jour**

Détermination du Conseil communal sur le postulat déposé par Mme Camille Lavalette, pour le groupe Les Vert·e·s, et Mme Elodie Surchat, pour le groupe PS, demandant d'évaluer les possibilités de rénovation, création et signalisation des toilettes publiques

Lors de la séance du 13 décembre 2021, le Conseil général a transmis au Conseil communal le postulat de Mme Camille Lavalette et Mme Elodie Surchat mentionné en titre.

1. Présentation du postulat au Conseil général

« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux et généraux,

Une visite récente et non exhaustive des toilettes publiques de notre ville nous a permis d'établir le constat suivant : nos installations sanitaires publiques de la place du Marché et de la Place Saint-Denis sont vétustes.

Nous avons pu faire l'inventaire suivant : un lavabo qui fuitait dans les toilettes des hommes de la Place du Marché, une installation très créative ressemblant aux échelles des places de jeu de notre enfance avec un système de rail coulissant dans les toilettes pour femmes à mobilité réduite de la Place Saint-Denis, une porte délabrée, des anciens contenants en plastique faisant office de poubelle, et une propreté laissant à désirer.

Par ailleurs la signalisation est absente ou extrêmement discrète, que ce soit à la place du Marché, à la Place Saint-Denis ou à l'Hôtel de Ville, malgré que ces toilettes aient été rénovées à satisfaction. Pour une ville que l'on nomme Cité des rencontres, nous pourrions proposer à nos citoyens, citoyennes et touristes de passage, des installations sanitaires un peu plus avenantes.

Conscientes que les places du Marché et de Saint-Denis seront potentiellement l'objet de réaménagement dans un futur plus ou moins proche, nous demandons par ce postulat l'étude d'une réfection des toilettes publiques dans l'intervalle en assurant leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'en améliorant la signalisation de celles-ci, tout en envisageant la création de nouvelles installations sanitaires, par exemple à la place de jeux du Cabalet, dans le centre de La Tour-de-Trême ou à l'entrée de la forêt de Bouleyres, si ce n'est pas déjà prévu dans le projet de rénovation du skatepark. »

. / .

2. Détermination du Conseil communal

Le Conseil communal prend note que le postulat porte sur différentes problématiques relatives aux toilettes publiques :

- leur vétusté
- leur propreté
- leurs accès
- leur signalétique
- la création de nouvelles toilettes publiques

La présente détermination va donc, dans un premier temps, s'atteler, pour chaque toilette, à :

- préciser la nature et l'état général ;
- indiquer les fréquences des nettoyages ;
- préciser les budgets 2023 dévolus ;
- indiquer le niveau d'accessibilité et de signalétique ;
- préciser le devenir, à court et à long termes, eu égard aux différents projets en cours ;
- formuler des propositions d'améliorations possibles.

La détermination va ensuite formuler des propositions ou possibilités quant à la création de nouvelles toilettes publiques sur le territoire bullois.

En premier lieu, il convient de rappeler que la Ville de Bulle dispose aujourd'hui de 7 sites bénéficiant de toilettes publiques sur son territoire. Ces sites sont situés :

- à l'Hôtel de Ville de Bulle
- à la Place du Marché
- à la Place Saint-Denis
- à proximité directe du stade de Bouleyres, dans les anciennes baraques militaires
- à proximité du skatepark / pumptrack, attenantes au Café du stade
- au cimetière de Bulle
- à la chapelle mortuaire de La Tour-de-Trême

A) Hôtel de Ville de Bulle

Les toilettes sont composées de :

- 2 toilettes hommes, comprenant 3 urinoires
- 4 toilettes dames
- 1 toilette pour personnes à mobilité réduite

Ces toilettes, rénovées en 2020, sont accessibles à tous les usagers. Elles sont connues mais peu visibles. Elles sont nettoyées 2 fois par jour par un prestataire externe.

Un montant de Fr. 25'000.00 TTC est porté au budget 2023 pour le nettoyage et l'entretien.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal préconise de prévoir une signalétique adaptée, de ne pas intervenir outre mesure sur ces toilettes et de poursuivre leur entretien et nettoyage usuels.

B) Place du Marché

Les toilettes sont composées de :

- 2 toilettes hommes, comprenant 6 urinoires
- 4 toilettes dames
- aucune toilette pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil communal est parfaitement conscient que ces toilettes, construites en 1973, sont dans un état de vétusté important et nécessitent, idéalement, une réfection complète. Elles sont de plus inaccessibles aux personnes à mobilité réduite et peu visibles. Elles sont nettoyées 1 fois par jour.

Un montant de Fr. 30'600.00 TTC est porté au budget 2023 pour le nettoyage et l'entretien.

Il est indéniable que si le nettoyage quotidien et les interventions ponctuelles permettent de maintenir, autant que faire se peut, ces toilettes utilisables par nos concitoyennes et concitoyens, l'état général et la vétusté des infrastructures ne peuvent garantir des installations très avenantes. Une augmentation de la fréquence de leur nettoyage ou un rafraichissement nécessiteraient des frais importants tout en ne garantissant aucunement un résultat final satisfaisant.

Le périmètre de la Place du Marché fait l'objet d'un processus d'aménagement, pour lequel le Conseil général est sollicité ce jour par une demande de crédit d'étude. Le cahier des charges du projet devra tenir compte de la présence et du devenir des toilettes publiques. Ainsi, une réponse perenne et en lien avec les propositions d'aménagement à venir devra être apportée.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal préconise de poursuivre l'entretien et le nettoyage usuels de ces toilettes et d'intégrer le devenir des toilettes publiques de la Place du Marché dans le cadre des études pour l'aménagement du centre-ville.

C) Place Saint-Denis

Les toilettes sont composées de :

- 2 toilettes hommes, comprenant 2 urinoires
- 2 toilettes dames
- 2 toilettes pour personnes à mobilité réduite (1 hommes et 1 femmes)

Le Conseil communal est parfaitement conscient que ces toilettes, construites en 1965, sont dans état de vétusté important et nécessitent, idéalement, une réfection complète. Elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et visibles. Elles sont nettoyées 1 fois par jour.

Un montant de Fr. 27'200.00 TTC est porté au budget 2023 pour le nettoyage et l'entretien.

Il est indéniable que si le nettoyage quotidien et les interventions ponctuelles permettent de maintenir, autant que faire se peut, ces toilettes utilisables par nos concitoyennes et concitoyens, l'état général et la vétusté des infrastructures ne peuvent garantir des installations très avenantes. Une augmentation de la fréquence de leur nettoyage ou des interventions plus conséquentes nécessiteraient des frais importants tout en ne garantissant aucunement un résultat final satisfaisant.

Le périmètre de la Place Saint-Denis fait l'objet d'un processus d'aménagement, pour lequel le Conseil général est sollicité ce jour par une demande de crédit d'étude. Le cahier des charges du projet devra tenir compte de la présence et du devenir des toilettes publiques. Ainsi, une réponse perenne et en lien avec les propositions d'aménagement à venir devra être apportée.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal préconise de poursuivre l'entretien et le nettoyage usuels de ces toilettes et d'intégrer le devenir des toilettes publiques de la Place Saint-Denis dans le cadre des études pour l'aménagement du centre-ville.

D) A proximité directe du stade de Bouleyres, dans les anciennes baraques militaires

Les toilettes sont composées de :

- 1 toilette hommes, comprenant 3 urinoires
- 2 toilettes dames
- 1 toilette pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil communal est parfaitement conscient que ces toilettes, construites en 1964 et rénovées partiellement en 2004, nécessitent une démolition et une réfection complète. Elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et visibles. Elles sont nettoyées 1 fois par jour.

Un montant de Fr. 9'100.00 TTC est porté au budget 2023 pour le nettoyage et l'entretien.

Il est indéniable que si le nettoyage quotidien et les interventions ponctuelles permettent de maintenir ces toilettes utilisables par nos concitoyennes et concitoyens, l'état général des infrastructures peut aujourd'hui garantir des installations utilisables. Une augmentation de la fréquence de leur nettoyage ou des interventions plus conséquentes nécessiteraient des frais importants tout en ne garantissant pas un résultat final satisfaisant, eu égard à l'aspect provisoire de ces toilettes.

Le périmètre dans lequel se trouvent ces toilettes publiques fait l'objet du concours dit du « *Stade de Bouleyres* », pour lequel le Conseil général a voté un crédit d'étude. Le cahier des charges du projet tient compte de la présence et du devenir des toilettes publiques. Ainsi, une réponse perenne et en lien avec les propositions d'aménagement sera prochainement apportée.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal préconise de poursuivre l'entretien et le nettoyage usuels de ces toilettes et d'intégrer le devenir des toilettes publiques à proximité directe du stade de Bouleyres, dans les anciennes baraques militaires, dans le cadre du projet découlant du concours du « *Stade de Bouleyres* ».

E) Proximité du skatepark / pumptrack, attenantes au Café du stade

Les toilettes sont composées de :

- 1 toilette hommes, comprenant 4 urinoires
- 1 toilette dames
- aucune toilette pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil communal est parfaitement conscient que ces toilettes, construites en 1950 et rénovées partiellement en 1998, nécessitent une démolition et une réfection complète. Elles sont, de plus, inaccessibles aux PMR et peu visibles. Elles sont nettoyées 1 fois par jour.

Un budget de Fr. 9'500.00 TTC, pour le nettoyage et l'entretien, est proposé pour l'exercice 2023.

Il est indéniable que si le nettoyage quotidien et les interventions ponctuelles permettent de maintenir ces toilettes utilisables par nos concitoyennes et concitoyens, l'état général des infrastructures peut aujourd'hui garantir des installations utilisables. Une augmentation de la fréquence de leur nettoyage ou des interventions plus conséquentes nécessiteraient des frais importants tout en ne garantissant pas un résultat final satisfaisant, eu égard à l'aspect provisoire de ces toilettes.

Le périmètre dans lequel se trouvent ces toilettes publiques fait l'objet du concours dit du « *Stade de Bouleyres* », pour lequel le Conseil général a voté un crédit d'étude. Le cahier des charges du projet tient compte de la présence et du devenir des toilettes publiques. Ainsi, une réponse perenne et en lien avec les propositions d'aménagement sera prochainement apportée.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal préconise de poursuivre l'entretien et le nettoyage usuels de ces toilettes et d'intégrer le devenir des toilettes publiques à proximité du skatepark / pumptrack, attenantes au Café du stade, dans le cadre du projet découlant du concours du « *Stade de Bouleyres* ».

F) Cimetière de Bulle

Les toilettes sont composées de :

- 1 toilette hommes, comprenant 2 urinoires
- 2 toilettes dames
- aucune toilette pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil communal est parfaitement conscient que ces toilettes, construites en 1960, nécessitent une réfection complète. Elles sont, de plus, inaccessibles aux personnes à mobilité réduite et peu visibles. Elles sont nettoyées 1 fois par jour.

Un montant de Fr. 9'400.00 TTC est porté au budget 2023 pour le nettoyage et l'entretien.

Il est indéniable que si le nettoyage quotidien et les interventions ponctuelles permettent de maintenir ces toilettes utilisables par nos concitoyennes et concitoyens, l'état général des infrastructures peut aujourd'hui garantir des installations utilisables. Une augmentation de la fréquence de leur nettoyage ou des interventions plus conséquentes nécessiteraient des frais importants tout en ne garantissant pas un résultat final satisfaisant, eu égard à l'aspect de ces toilettes. En sus, des réflexions générales sont en cours sur le devenir et l'affectation du périmètre.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal préconise de poursuivre l'entretien et le nettoyage usuels de ces toilettes.

G) Chapelle mortuaire de La Tour-de-Trême

Les toilettes sont composées de :

- 1 toilette hommes, comprenant 1 urinoire
- 1 toilette dames
- 1 toilette pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil communal est parfaitement conscient que ces toilettes, construites en 1989, nécessitent une réfection complète. Elles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais peu visibles. Elles sont nettoyées 1 fois par jour.

Un montant de Fr. 9'500.00 TTC est porté au budget 2023 pour le nettoyage et l'entretien.

Il est indéniable que si le nettoyage quotidien et les interventions ponctuelles permettent de maintenir ces toilettes utilisables par nos concitoyennes et concitoyens, l'état général et la vétusté des infrastructures peut aujourd'hui garantir des installations utilisables. Une augmentation de la fréquence de leur nettoyage ou des

interventions plus conséquentes nécessiteraient des frais importants tout en ne garantissant pas un résultat final satisfaisant, eu égard à l'aspect provisoire de ces toilettes.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal préconise de poursuivre l'entretien et le nettoyage usuels de ces toilettes.

3. En conclusion

Au vu des propositions détaillées ci-dessus, le Conseil communal estime que le devenir des toilettes publiques existantes sera examiné à court et moyen termes, selon leur situation et leur intégration dans le cadre de différents projets d'aménagement, sous réserve de leur faisabilité technique et financière.

La nécessité de créer des nouvelles toilettes doit également être étudiée au regard des disponibilités foncières, techniques et financières. En effet, les montants pour la construction, l'accès systématique aux personnes à mobilité réduite ainsi que les frais de nettoyage et d'entretien sont extrêmement importants. A cet effet, une étude globale relative à une réfection des toilettes publiques, dans l'intervalle des procédures susmentionnées, s'avèrerait superfétatoire.

Néanmoins, le Conseil communal va, dans le courant de l'année 2023, étudier plus finement la possibilité de mettre en place un système de « toilettes accueillantes », en complément aux toilettes publiques. Les « toilettes accueillantes » sont des toilettes mises à la libre disposition du public par un restaurant ou un bar, et ce gratuitement et sans obligation de consommer. Il conviendra alors, en bonne collaboration entre la Ville de Bulle et les commerçants, de définir les contours opérationnels d'une telle mesure.

Le Conseil communal vous prie de prendre acte de la présente réponse à ce postulat.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard